

SANGLES DE CEINTURES DE SECURITE EPAISSEUR

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1426.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La méthode a pour objet de définir l'appareillage et la méthode à employer pour mesurer l'épaisseur des sangles de ceinture de sécurité sur toute la largeur.

2.PRINCIPE

L'épaisseur d'une sangle est la distance mesurée entre deux touches planes et parallèles d'un micromètre, entre lesquelles l'éprouvette est soumise à une pression déterminée.

3.APPAREILLAGE

3.1.UN MICROMETRE

comportant une touche fixe circulaire et plane de 140 mm de diamètre.
Une touche mobile circulaire et plane de 72 mm de diamètre pour les sangles de 60 mm de largeur.
Une touche mobile circulaire et plane de 60 mm de diamètre pour les sangles de 50 mm de largeur.
La pression exercée par la touche mobile est de 50 mbar à 5 % près (soit environ 50 g/cm²).

3.2.ENCEINTE CONDITIONNEE

à 20 °C ± 1 °C et 65 % ± 5 % humidité relative.

4.EPROUVETTES

- Prélever 10 éprouvettes de sangle de 10 cm de longueur.
- Les laisser séjourner 24 heures dans l'enceinte conditionnée (3.2) et effectuer les mesures dans cette même enceinte.

5.MODE OPERATOIRE

- Régler l'appareil à la pression de mesure avec la touche mobile adéquate.
- Placer l'éprouvette sur la touche fixe du micromètre de telle façon que le centre de la touche mobile arrive bien au milieu de l'éprouvette.
- Abaisser la touche mobile lentement afin d'éviter tout choc. Laisser la touche mobile en contact avec le matériau sous la pression de 50 g/cm² pendant 30 secondes, puis lire l'indication donnée par le micromètre.
- Effectuer cette mesure sur 10 éprouvettes.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

L'épaisseur (en mm) est la moyenne arithmétique des 10 valeurs mesurées au paragraphe 5.0.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai indiquera en plus des résultats :

- la référence du matériau,
- toute condition particulière d'essai non prévue par la méthode.